

BUCHAREST UNIVERSITY OF ECONOMIC STUDIES
The Faculty of International Business and Economics
The Department of Modern Languages and Business Communication of ASE
10th International Conference: Synergies in Communication (SiC)
Bucharest, Romania, 27-28 October 2022

LE LANGAGE CHEZ BENTHAM

LANGUAGE IN BENTHAM'S WORK

Stéphane Fotis ROUME¹

Abstract

Bentham is best known in France for his idea of the panopticon that Foucault made famous. However, his work revolving around the theme and the objective of "the greatest happiness for the greatest number" is much richer than it seems, particularly with regard to the question of power and also that of language. Indeed, for Bentham, language plays a crucial role as it is the vehicle for ideas, as for orders, to circulate and inform people – information being nothing more than an order that one is required to follow and to believe. Bentham knew and we shall see how he was able to consider language both as a means of control (well-written laws with the creation of a science he called "nomography", the circulation of orders through the freedom of the press so that public opinion could express itself, the "economic" management of words so that they could be effective) and as a means of forming minds (the school curriculum project and the chrestomathia, neologisms, defense against dangerous words or sophisms). This "war of words", this logomachy, which seems so current, will have been at the same time one of Bentham's tools and one of his hobbyhorses in order to serve again and again what could turn out to be a simple expression, in this case "the greatest happiness for the greatest number".

Keywords: Bentham; Language; War of words; Control; Nomography; Information.

DOI: 10.24818/SIC/2022/01.10

1. Introduction

Langage, discours, lois, communication, communiqués... Tous ces mots ont ceci en commun qu'ils représentent et traduisent une parcelle de pensée humaine et qu'ils constituent par la même occasion une information qui se transmet tant bien que mal. Une information, comme le dirait Gilles Deleuze (1987), n'est rien d'autre qu'un ordre qu'on nous communique et que l'on est tenu de suivre et de croire, qu'on le croie ou non. Une information est aussi, comme pourrait nous donner l'intuition de la composition de ce mot, un moyen de transformer de l'intérieur une personne.

Ainsi, en évoquant les termes de 'langage', d' 'ordre' et de 'formation', nous pouvons penser notamment à l'œuvre de Michel Foucault. Néanmoins, c'est l'œuvre de l'une de ses grandes sources d'inspiration, Jérémy Bentham (1748-1832), juriste anglais de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, à laquelle nous nous intéresserons. Il a été popularisé par son idée entre autres du *panopticon* et par sa volonté de servir 'le plus grand bonheur pour le plus grand nombre' au travers de toute son œuvre utilitariste. Toutefois, nous allons aujourd'hui nous concentrer sur un volet très dense

¹ Maître de conférences contractuel, Laboratoire caribéen de Sciences Sociales (LC2S), Université des Antilles, Faculté de Droit et d'économie, Pôle Martinique, France, st.roume@gmail.com.

de la pensée de Bentham qui concerne, toujours en vue de servir sa philosophie utilitariste, la place du langage. Effectivement, par les deux fonctions du langage – la première, sociale (et transitive) concerne la communication tandis que la seconde, solitaire (et intransitive) fait du langage un instrument de pensée (Tusseau, 2011, 95 ; Laval, 1994, 65 ; Cléro & Laval, 2002, 45) –, nous verrons en quoi le langage est l'une des pierres angulaires de la philosophie de Bentham, tant en termes de contrôle [1.] qu'en termes de formation des esprits [2.].

Nous verrons qu'il s'agit en réalité d'une véritable 'guerre des mots' (Bentham, 2001, 68) à laquelle nous avons affaire, tant une guerre *par* les mots qu'une guerre *entre* les mots (Tusseau, 2011, 41) que Bentham mène en vue, encore et toujours, de militer pour le 'plus grand bonheur pour le plus grand nombre'. Si toute l'œuvre de Bentham concerne cette idée, nous nous intéresserons en premier lieu à la place du langage dans la question du pouvoir et du contrôle en évoquant brièvement la conception des lois et la question de la liberté de la presse (liée au tribunal de l'opinion public). En second lieu, pour la question de la formation des esprits, nous nous concentrerons sur l'éducation chez Bentham tant au sens propre avec son projet d'école chrestomathique qu'au sens figuré en revenant tout aussi brièvement sur l'apprentissage d'une langue et à sa logique.

Nous remarquerons qu'en réalité, nous traiterons sensiblement deux fois de la même chose car les couples 'contrôle & pouvoir' et 'apprentissage & pensée' sont en réalité les deux faces d'une même pièce. Tel est en tout cas la visée de notre intervention, en plus de celle de faire connaître un peu mieux l'œuvre de Bentham.

2. *Contrôle & pouvoir*

Comme évoqué, nous allons dans cette partie traiter de l'art de la rédaction des lois chez Bentham puis le poids du tribunal de l'opinion public.

2.1. *Nomographie*

Chez Bentham, l'idée qui prime est le 'plus grand bonheur pour le plus grand nombre' qui s'obtient par le calcul et la sommes des plaisirs et des douleurs, autrement dit selon Bentham (2011, 25), les "deux maîtres souverains de l'humanité". Cette idée devient donc un objectif et le seul sur lequel devra alors se baser toute législation pour que tous puissent suivre les mêmes lois. Mais édicter seulement une loi ne suffit pas, car une loi n'est après tout que la diction d'une volonté sur un ensemble de personnes soumises. Comme l'écrit Bentham (2004, 249) :

“ Une loi est un discours – conçu dans la plupart des cas, en termes généraux et toujours déterminés – qui exprime la volonté de la personne ou des personnes à qui les membres de la communauté politique pour laquelle cette loi est faite sont, dans le cas en question et en relation avec le sujet dont il s'agit, disposés à obéir, soit par habitude, soit par engagement exprès.”

Ainsi, une loi est un instrument langagier qui par la détermination des termes – qui est en soi déjà une subordination de la pensée sur ce qu'elle désigne² – nourrit la subordination sur les individus et sur les idées (Laval, 1994, 44). Or cette subordination ne peut être viable que si les personnes qui s'y soumettent estiment que ces lois ainsi que leur cohésion³ sont bien-fondées : le rapport de force est alors bien plus tolérable. Or, quel est selon Bentham ce qui fait autorité ? Bien sûr, le principe d'utilité. C'est pourquoi les lois elles-mêmes doivent être écrites – et *bien* écrites⁴ – en suivant et en servant le principe

² Bentham a aussi élaboré toute une ontologie illustrant ainsi le bien-fondé selon lui de la vision utilitariste qui est bien plus qu'une simple calcul d'utilité. L'utilitarisme est à la fois une technologie individuelle et sociale qu'une conception du monde.

³ Il est ici intéressant de noter que l'entité au pouvoir et édictant les lois est en conflit tant avec les personnes qu'il a dessein de subordonner qu'avec les lois antérieures encore établies qui peuvent être plus ou moins incompatibles dans le système législatif (Bozzo-Rey & Tusseau (dir.), 2011, 323).

⁴ Bien écrire une loi est peut-être le plus important car, même si une loi est bonne pour le peuple, mal l'écrire peut nuire à son efficacité car elle pourrait être incomprise ou détournée et ne pas servir au dessein de son édicteur (Bozzo-Rey & Tusseau (dir.), 2011, 312).

d'utilité⁵. Pour cela, Bentham crée un nouveau savoir-faire à travers ce qu'il nommera par un néologisme la 'nomographie' – l'art d'écrire les lois.

Une loi bien écrite selon Bentham est une loi avant tout *déjà* écrite : elle ne doit pas être écrite *post facto* (Bentham, 2011, 196). En cela, Bentham est contre tout système comportant des lois non écrites (comme c'est le cas par exemple en Angleterre avec la *Common Law*). Il faut que tout individu puisse se référer à la loi, puisse la comprendre et connaître les sanctions qu'il encourt selon les actes qu'il commet. Il peut alors ainsi calculer au mieux les peines et les récompenses (Tusseau, 2011, 126) – et par conséquent les douleurs et les plaisirs – pour chacun de ses actes. Une loi claire, présentée selon un même schéma, et justifiée sans cesse⁶ par – et seulement par – le principe d'utilité, sera l'obsession et le devoir du Législateur ; si une loi est bien écrite et que le peuple est bien éduqué⁷, elle pourrait même se retrouver par chacun à partir du principe d'utilité – dans l'esprit de tout être calculateur.

Or Bentham n'était pas dupe et savait très bien qu'une loi ne peut être universelle (Bozzo-Rey & Tusseau (dir.), 2011, 312). Et toujours pour protéger le principe d'utilité, il préconisait un contre-pouvoir actif pour empêcher tout abus de pouvoir.

2.2. Tribunal de l'opinion public

Comme évoqué à l'instant, le pouvoir législatif n'est autre qu'un pouvoir aux mains d'êtres humains. Pour limiter ce pouvoir afin de servir le principe d'utilité, Bentham a approfondi et étendu l'idée du *panopticon* : tout le monde doit être sous le coup d'une sanction – plaisante ou douloureuse – et pour cela, tout le monde doit avoir la sensation d'être observable. Pour y arriver, soit il suffit de disposer les gens de telle sorte qu'ils soient – ou se sentent – tous visibles par un seul agent⁸ – à l'image de la prison panoptique, de l'école chrestomathique ou encore à l'image de tout tableau⁹ –, soit faire en sorte que chacun soit à tout moment en mesure d'observer n'importe qui¹⁰.

Ainsi, toute personne au pouvoir, à l'instar du Législateur, au même titre que tout souverain ou toute personne lambda, doit être potentiellement mise à l'index suite à tout abus, manquement ou conduite non adéquate au principe d'utilité, sa punition devant être à l'échelle du mal commis¹¹. C'est pour cela que Bentham préconise la démocratie¹².

Pour que cette démocratie soit viable et puisse contrer tout pouvoir arbitraire contraire au principe d'utilité, Bentham (2001, 44) défend hardiment la liberté de la presse, au même titre que "les langues, les secrétaires et les bureaux de poste" (Bentham, 2001, 72) qui permettent une publicité de toutes les affaires publiques et de lier les individus entre eux (Bentham, 2006, 401). Ce contre-pouvoir, indispensable pour toute société non-despotique (Bentham, 2001, 70) permet d'alerter tout un chacun. Chaque individu ayant de près ou de loin une quelconque connaissance des affaires publiques pourra alors correspondre, et agir en conséquence comme il peut pour servir, une fois de plus, le 'plus grand

⁵ Sur ce point, nous remarquons qu'en fin de compte selon Bentham, comme mentionné en introduction, même le plus haut souverain parmi les humains, puisqu'il appartient à l'humanité, est lui-même soumis. En soi, selon Bentham l'être humain est soumis aux plaisirs et aux douleurs au même titre que tout animal.

⁶ Suivre le principe d'utilité nécessite une discipline et une rigueur de tout instant, quels que soient par ailleurs la dimension ou le domaine dans lequel l'on s'y applique – ou l'on s'y plie.

⁷ Nous rappelons ces conditions pour rappeler une fois de plus que 'contrôle & pouvoir' et 'apprentissage & pensée' sont intimement liés.

⁸ Un seul agent en vue d'économiser le nombre de surveillants et en réduire ainsi le coût en termes d'utilité.

⁹ En soi, la prison panoptique est une table, au sens de tableau. Tout tableau est un moyen d'expression qui permet de faire un gain d'espace et de temps, ce qui permet ainsi un meilleur contrôle (Bentham, 2004, 164 ; Bentham, 2004, 260 ; Roume, 2021). La pensée utilitariste étant une pensée avant tout spatiale comme l'atteste l'ontologie de Bentham (Bentham, 1997).

¹⁰ Ce qui en soit est encore plus économique et donc plus utile.

¹¹ Notons que pour Bentham, la punition doit être évitée dès qu'elle est évitable car elle constitue une peine et donc une douleur qui fait diminuer la somme des utilités. En fin de compte, ce qui compte pour une sanction est non pas la sanction elle-même, mais l'effet qu'elle produit (Tusseau, 2011, 154). Avec un minimum d'actes (ou de mots selon le cas), il s'agit toujours de produire un maximum d'effet (Bentham, 2001, 63).

¹² Sans la commenter, nous nous contenterons de qualifier cette démocratie de "démocratie utilitariste".

bonheur pour le plus grand nombre’ : c’est l’idée principale de la démocratie prônée par Bentham. L’ensemble de ces individus forme ce que Bentham a appelé le *tribunal de l’opinion public* (Bentham, 2001, 109). Par l’établissement de ce tribunal et de ce système politique, nous voyons aussi l’un des traits souvent omis lorsque l’on évoque l’utilitarisme : la délation – nourrie aussi bien par une récompense promise que par le principe de concurrence¹³ (Bentham, 2004, XXVI).

Ainsi, c’est par la communication et la délation – c’est-à-dire par le langage – et par le jeu de contrôles et de contre-pouvoirs qu’une société démocratique perdure chez Bentham. Or, pour qu’il y ait contre-pouvoir, il faut que le peuple soit instruit en la matière : toute capacité de contrôle ou de contre-pouvoir nécessite un apprentissage, qui lui-même se pliera au principe utilitariste. Comme l’évoque si explicitement Bentham (2001, 70) :

“C’est seulement par l’utilisation conjointe des trois outils que sont l’instruction, l’excitation [de la volonté], et la faculté de correspondre, et non pas l’utilisation d’un seul ou de deux seulement d’entre eux, que l’esprit national peut se maintenir dans un état de préparation permanent. C’est l’application conjointe de tous ces instruments qui permet aux esprits de rester entraînés, de même que les exercices militaires maintiennent les corps en forme.”

Nous allons donc immédiatement traiter les thèmes d’apprentissage et d’instruction dans notre seconde partie.

3. Apprentissage & pensée

Toujours sous le principe de l’utilité, l’apprentissage a été traité par Bentham à travers notamment un projet architectural – une école –, à l’image de la prison panoptique, afin d’éduquer les enfants : il s’agit du projet de l’école chrestomathique¹⁴.

3.1. L’école chrestomathique

L’école chrestomathique est un projet en lequel Bentham croyait beaucoup et qui est une parfaite représentation et une mise en abyme, dans chacun de ses plis et de ses dimensions, des principes utilitaristes. Tous les thèmes de contrôle et de pouvoir se retrouvent dans l’école chrestomathique (qu’ils soit verticaux allant du directeur jusqu’aux élèves en passant par les professeurs, ou horizontaux lorsque l’on évoque par exemple les rapports concurrentiels des élèves entre eux – certains pouvant être tuteurs par exemple). Nous y retrouvons de ce fait, à travers le système d’enseignement prôné¹⁵ et à travers le système de peines et de récompenses, toute la panoplie de la pensée et de la technologie utilitaristes.

En conséquence, ce n’est pas une surprise si l’on apprend que Bentham est allé jusqu’à instaurer un système d’agencement des matières entre elles, réparties utilement dans le temps dans le programme scolaire, où chacune d’entre elles est justifiée dans une perspective utilitariste.

Par exemple, les exercices grammaticaux ont pour objectif principal de “rendre familière à l’étudiant la *structure* du langage en général et celle de sa propre langue en particulier ; et, par là, de le qualifier à parler et à écrire dans sa propre langue sur tous les sujets et en toutes occasions avec clarté, correction, et en produisant l’effet voulu” (Bentham, 2004, 80). La motivation de cette citation provient principalement de l’expression “en produisant l’effet voulu”. Il est en effet question de créer par le langage des effets qui traduisent ou retranscrivent une volonté, à défaut de n’avoir une autre invention meilleure que le langage¹⁶. Par ailleurs, la retranscription matérielle du langage, c’est-à-dire l’écriture,

¹³ N’oublions pas que l’existence d’un classement quand une certaine concurrence règne permet d’envier la *place* d’un autre dans ce classement – autrement dit, dans ce tableau.

¹⁴ Qui signifie étymologiquement ‘savoir ce qui est utile’.

¹⁵ Par ailleurs, les programmes ainsi que les matières répertoriés dans un système ont été élaborés par Bentham.

¹⁶ Nous constatons par cette idée qu’en fin de compte, comme l’évoque en notes Cléro (Bentham, 2004, 50), le langage est une invention qui stimule – excite – l’activité mentale, en soi ou chez les autres. Les sentiments ne seraient en fin de compte que des termes qui stimuleraient en nous telle ou telle activité mentale retranscrite.

n'est en fin de compte pour Bentham qu'un mode de dessin (Bentham, 2004, 69) qui doit aussi viser l'effet voulu en employant un minimum de place et de temps : pour cela, Bentham (2004, 93) préconise entre autres l'apprentissage de la prise de notes et des abréviations. L'emploi des mots peut donc d'un point de vue matériel aussi constituer une contrainte¹⁷, d'où aussi une fois de plus leur ordonnancement dans des tables (Roume, 2021).

La question de *bien* employer un langage était donc cruciale chez Bentham ; il était bien conscient que le langage est une arme personnelle et détermine la façon avec laquelle chaque individu réfléchit, comme nous allons l'évoquer tout de suite.

3.2. *Pensée et langage*

Si deux personnes peuvent utiliser une phraséologie différente tout en disant la même chose (Bentham, 2006, 101), il n'en demeure pas moins que leur manière de penser diffère. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer des personnes qui utilisent des langues différentes : chaque langue permet de construire le monde différemment à sa manière (Bentham, 2004, 440 ; Tusseau, 2011, 63). En soi, utiliser un langage revient à construire un monde, à agir (Tusseau, 2011, 83, Bentham, 1996, 60) tant sur soi que sur autrui¹⁸, à créer aussi une certaine subordination, tant sur l'objet désigné lorsqu'on le détermine que sur les autres en déclarant que telle entité se dénomme ainsi. En d'autres termes, pour ces raisons, chez Bentham, le langage ne peut être que normatif (Laval, 1994, 80). Aussi, changer le nom d'un objet ou établir un nouveau mot revient d'une certaine manière à "édicter une nouvelle forme de loi" (Bentham, 2004, 276), avec les conséquences que cela induit et que nous avons évoquées dans la première partie.

Ainsi, les mots doivent aussi être formés en prenant appui sur le principe d'utilité. La poésie par exemple, si elle n'est pas proscrite par Bentham – si elle peut à la rigueur produire quelque plaisir (Bentham, 2006, 310) –, est tout de même considérée comme néfaste chez ce dernier car elle produit des confusions, des images qui pourraient brouiller les calculs¹⁹ des peines et des plaisirs (Laval, 1994, 25). Ainsi, forger un mot pour qu'il soit efficace dans la compréhension de l'idée qu'il transmet ou créer un mot²⁰ avec des néologismes²¹ est un art qui ne doit pas une fois de plus être laissé au hasard et qui doit permettre d'effacer toute inexpression ou mésexpression – ce qui s'enseigne également (Bentham, 2004, 164).

En outre, chez Bentham, comme le rappelle si justement Tusseau (2011, 96), "[I]es idées ne peuvent, en l'absence des choses, être présentées à l'esprit que par des mots", ce qui nécessite l'emploi de substantifs.

¹⁷ Elle peut être aussi un art, à l'image des mathématiques. La pensée scientifique et mathématique est, comme Bentham l'a subtilement avancé, un jeu de la langue sur elle-même (Bentham, 2004, XLVII). L'exemple de la science est donc un très bon exemple pour montrer combien la présentation de sa pensée constitue la pensée elle-même. Comme l'écrit Bentham (2004, 88) :

On se demandera naturellement comment il se peut que de telles merveilles aient pu être accomplies en algèbre par de simples abréviations, en utilisant rien qu'une espèce particulière de *sténographie*. Se peut-il que ce soit en se contentant d'utiliser un ensemble de *signes* ou de *caractères* qui permettent d'exprimer les idées dont il s'agit dans une quantité d'*espace* et de *temps* moindre qu'il eût été nécessaire pour les exprimer par les *signes* ou les *caractères* dont se compose le langage *écrit* ordinaire et les désigner par les *signes* et les *caractères* dont se compose le langage parlé ordinaire ? Newton, Leibniz, Euler, Laplace, Lagrange &c., n'ont-ils jamais été, sur cette somptueuse portion du champ de la science, qu'autant d'*écrivains* experts en *sténographie* ?

Réponse : Assurément, le système de *formes abrégées d'expression* est une chose ; le *but* dans lequel on utilise ces modes d'expression en est une autre, parfaitement distincte. Le but auquel, dans l'exemple en question, s'applique cette espèce de *sténographie*, relève, dans tous les cas, de la description qu'on a donnée précédemment : elle consiste à *découvrir une certaine quantité ou certaines quantités qui, sous tous les autres rapports, reste(nt) encore inconnue(s), grâce à leur relation à certaines quantités connues.* »

¹⁸ Comme nous l'avons vu précédemment, le tribunal de l'opinion publique est justement l'un des vecteurs sociaux de l'ensemble de ces actions (Bentham, 2006, 325).

¹⁹ Nous ne l'avons pas mentionné jusqu'ici mais il est évident que '*bien* calculer' selon le principe d'utilité peut et doit s'apprendre chez Bentham (2004 ; 2006 ; 2011 ; Bentham & Dumont, 2010).

²⁰ Notons que 'forger' un mot (*apply*) ou le 'créer' (*create*) n'est pas la même chose selon Bentham (1996, 188).

²¹ Nous ne pouvons pas ne pas mentionner que Bentham était très coutumier de cette pratique. Hormis des termes comme 'nomographie' et 'ipsédixitisme' qui ne sont pas forcément entrés dans le langage courant, Bentham a aussi inventé entre autres les mots 'international' ou 'déontologie'.

En plus du choix de la formation du mot, Bentham insiste aussi sur l'importance de son contexte lorsqu'il est employé (Tusseau, 2011, 64). Selon son contexte, effectivement, l'effet peut être différent. C'est sous cet angle là que nous pouvons comprendre avec quelle ardeur Bentham a lutté contre l'emploi des sophismes, notamment en politique (Bentham, 1996) car les sophismes ont pour effet de pouvoir tromper quiconque dans ses calculs des douleurs et des plaisirs. Pour lutter contre eux, la solution optée par Bentham se fait une fois encore à travers l'enseignement et l'éducation des individus. Une fois de plus, l'apprentissage du langage et de son emploi permet aux individus d'être en capacité de former des idées et des jugements mais aussi de se défendre contre toute volonté venue de l'extérieure et qui pourrait être nuisible.

4. Conclusion

En conclusion, nous avons vu que le langage est quelque chose de très sérieux chez Bentham. Comme nous l'avons évoqué, "[l]e langage doit assurer la maîtrise de nombreuses données et convoier le plus rapidement, le plus précisément, le plus efficacement possible, les informations destinées à réaliser, de la manière la plus fluide, la direction utilitariste des conduites." (Tusseau, 2011, 26) Il doit être maîtrisé et bien employé tout aussi bien par le Législateur qui par la loi subordonne tout individu, que par tous les individus qui par la véhiculation des mots forment un contre-pouvoir qu'est le tribunal de l'opinion public. Pour y arriver, il est nécessaire d'éduquer ces individus à travers une technologie utilitariste et presque totale.

En fin de compte, le langage chez Bentham est considéré à la fois comme un véhicule des valeurs qui se confrontent²² que comme une arme dont il n'hésite pas à se servir et qu'il met à la disposition de tous mais dont l'usage ne doit pas s'écarter de l'objectif utilitariste qui est – rappelons-le une dernière fois – 'le plus grand bonheur pour le plus grand nombre'.

Bibliographie

- Bentham, J. (1996). Fragment sur le gouvernement. (suivi de) Manuel de sophismes politiques, L.G.D.J..
- Bentham, J. (1997). De l'ontologie, Editions du Seuil.
- Bentham, J. (2001). Garanties contre l'abus du pouvoir et autres écrits sur la liberté politique, Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure.
- Bentham, J. (2004). Chrestomathia, Unebévue éditeur.
- Bentham, J. (2006). Déontologie ou Science de la morale, Encre marine.
- Bentham, J. (2008). La Table des ressorts de l'action, Unebévue éditeur.
- Bentham, J. (2011). Introduction aux principes de morale et de législation, Librairie philosophique J. Vrin.
- Bentham, J. & Dumont, E. (2010). Traités de législation civile et pénale, Dalloz.
- Binoche, B. & Cléro, J.-P. (dir.), (2007). Bentham contre les Droits de l'Homme, PUF.
- Bozzo-Rey, M. & Tusseau, G. (dir.), (2011). Bentham juriste. L'utilitarisme juridique en question, Economica.
- Centre Bentham (2006-...), Revue d'études benthamiennes, <https://journals.openedition.org/etudes-benthamiennes/>.
- Cléro, J.-P. (2007). Qu'est-ce que l'autorité ?, Librairie philosophique J. Vrin.
- Cléro, J.-P. & Laval, Ch., (2002). Le vocabulaire de Bentham, Ellipses.
- Deleuze, G. (1987). Qu'est-ce que l'acte de création ? Conférence donnée dans le cadre des mardis de la fondation Fémis, <https://www.webdeleuze.com/cours/conferences>.

²² Bentham n'hésitait pas à utiliser une métaphore – ceci est d'autant plus marquant qu'il n'en utilisait qu'assez rarement – pour assimiler les mots à de l'argent ou à de la monnaie. Ainsi, entre autres, un mot se 'forge' (Bentham, 1996, 188), chacun possède un 'capital de mots' (Bentham, 2004, 462), on peut 'frapper' les mots comme l'on frapperait de la monnaie (Bentham, 1996, 189) et il existe même de la fausse monnaie (!) (Bentham, 1996, 368).

- Foucault, M. (1971). L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970, Gallimard.
- Laval, Ch. (1994). Jeremy Bentham : le pouvoir des fictions, PUF.
- Roume, S. F. (2021). Un aperçu global de la philosophie utilitariste de Bentham, *Revue juridique du bonheur*, 3, <https://www.oib-france.com/sommaire-n-3-2021/>.
- Tusseau, G. (2011), Jeremy Bentham. La Guerre des mots, Dalloz

The Author

Stéphane Fotis ROUME works as Assistant Lecturer, University of Law and Economics of West Indies, France.